Mercedes-Benz

Mercedes-Benz
EvoBus France
Une entreprise du groupe Daimler

Sarcelles, le 29 Juin 2011

CERTIFICAT DE VENTE

Certifions avoir vendu le : 29/06/2011

Un véhicule..... : T.C.P.

Marque : MERCEDES-BENZ

Commission : 21 531 03046

Type..... : INTOURO ME

Châssis..... : WEB 633 252 13 256 525

Vendu à : MERCEDES BENZ FINANCIAL SERVICES

Pour le compte de : KEOLIS ARMOR
26, rue du Bignon
CS 27403
35574 Chantepie Cedex

EvoBus France S.A.S
2 à 6, rue du Vignolle - Z.I.
95200 Sarcelles

EvoBus France S.A.S
2 à 6, rue du Vignolle - Zone Industrielle
BP 90134 - F-95842 Sarcelles Cedex
Tél. : +33 (0)1 39 92 77 00
Fax : +33 (0)1 39 92 77 01
www.evobus.fr

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz
EvoBus France
Une entreprise du groupe Daimler

ANNEXE IX

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

***Echéance de validité de la présente attestation* : 29/06/2012**

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle, Zone Industrielle – 95200 Sarcelles, représentant dûment accrédité de EvoBus GmbH D-70567 Stuttgart constructeur, attestons que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous, a fait l'objet d'une vérification à sa sortie d'usine, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 100 Km/h.

Marque	:	*Mercedes-Benz*
Type	:	*INTOURO ME*
Numéro de série	:	*WEB 633 252 13 256 525*

EvoBus France S.A.S
2 à 6, rue du Vignolle - Z.I.
95200 Sarcelles

Sarcelles, le 29/06/2011

ANNEXE III
CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle – Zone Industrielle – 95200 Sarcelles, représentant dûment accrédité de EvoBus GmbH D-70567 Stuttgart constructeur, certifions que le véhicule prêt à l'emploi :
(2) Dénomination :

(D1)	Marque	: MERCEDES BENZ	
(D2)	Type	: 633 01 ED	
	Variante - Version	: 63301 ED00HBG AJ4I12X0000020000 MOD	(3)
(D3)	Dénomination commerciale	: ~~Intouro – Intouro E – Intouro M –~~ Intouro ME	(1)
(E)	Numéro d'ordre dans la série du type	: WEB 633 252 13 256 525	(3)
(F1)	Masse en charge maximale techniquement admissible	: 19.000 Kg	(4)
(F2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC)	: 19.000 Kg	(4)
(F3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA)	: Néant ~~ou 22.500 Kg~~	(1)
(G)	Masse en service (G.1+75)	: 11575 Kg	(3)
(G1)	Poids à vide national (PV)	: 11500 Kg	(3)
(J)	Catégorie internationale	: —	(4)
(J1)	Genre national	: T.C.P.	
(J3)	Carrosserie (désignation nationale)	: CAR	
(K)	Numéro de la réception par type	: P-0036.11.00	
(P1)	Cylindrée	: —	(4)
(P2)	Puissance nette maximale	: —	(4)
(P3)	Source d'énergie	: GO	
(P6)	Puissance administrative	: 19 CV	
(Q)		: non concerné	
(S1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: ~~58 ou 60 ou 62 ou~~ 64 ~~ou 66~~	(1)
(U1)	Niveau sonore à l'arrêt	: ---	(4)
(U2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant	: ---	(4)
(V7)		: non concerné	
(V9)	Classe environnementale	: —	(4)

- est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota)

- sort de nos usines, le
pour être livré à : **MERCEDES BENZ FINANCIAL SERVICES**
pour le compte : **KEOLIS ARMOR**
26, rue du Bignon
CS 27403
35574 Chanteple Cedex

EvoBus France S.A.S
2 à 6, rue du Vignolle - Z.I.
95200 Sarcelles

Fait à Sarcelles, le 29/06/2011

(1) Rayer la mention inutile – (2) Références communautaires de la Directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation – (3) A compléter – (4) Voir certificat de conformité de la RCE n° e1*2007/46*0012* ??

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat le procès-verbal de réception du type ainsi que le certificat de conformité européen du véhicule de base
Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312.1. à R.312.25., R.314.1. à R.317.7., R.317.15. à R.317.17 et R.318.1. à R.318.5. du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet : - d'une déclaration en préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé, par le service en charges des réceptions

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 Rue du Vignolle - Zone Industrielle - 95200 Sarcelles, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus, sort bien de nos usines équipé :

a) d'un ralentisseur hydraulique	: oui ~~— non~~	(1)
b) de places assises	: 60 ou 64	(3)
c) de places debout	: oui ~~— non~~	(1)
d) sièges	: Nuels Eco ~~ou MS~~	(1)
e) d'une traverse arrière 3.500 Kg	: ~~oui~~ — non	(1)
f) d'un trottoir amovible	: ~~oui~~ — non	(1)
g) d'un aménagement conforme à l'annexe 7 de la directive 2001/85/C.E.	: oui – 1 - ~~— non~~	(1)(3)
h) d'une porte médiane	: ~~simple ou~~ double	(1)

Fait à Sarcelles, le 29/06/2011

EvoBus France S.A.S
2 à 6, rue du Vignolle - Z.I.
95200 Sarcelles

(1) Rayer la mention inutile
(3) À compléter

Verschiedenes

52. Anmerkungen:

amtliche Vermerke

Vermerke des KBA

Vermerke des Herstellers

Mercedes-Benz

EG-Übereinstimmungsbescheinigung

für unvollständige Fahrzeuge

Der Unterzeichner: Dr. Thomas Rhode, Leiter Marketing, Planung & Business Development
Gerhard Ritter, Leiter Fahrzeugauslieferung & Zulassungsdokumentation

bestätigt hiermit, dass das unten bezeichnete Fahrzeug

0.1.	Fabrikmarke (Firmenname des Herstellers):	Mercedes-Benz
0.2.	Typ:	632.01
	Variante:	ED00HBG
	Version:	A3412X0000020000
0.2.1.	Handelsbezeichnung:	Intouro ME
0.4.	Fahrzeugklasse:	M3
0.5.	Name und Anschrift des Herstellers:	EvoBus GmbH 73230 Kirchheim unter Teck Deutschland
0.6.	Anbringungsstelle und Anbringungsart der vorgeschriebenen Schilder:	im vorderen Einstieg
	Anbringungsstelle der Fahrzeug-Identifizierungsnummer:	vorne rechts
0.9.	(Ggf.) Name und Anschrift des Bevollmächtigten des Herstellers:	
0.10.	Fahrzeug-Identifizierungsnummer:	WEB63326213266525
	mit dem in der am	29.10.2010
	erteilten Genehmigung	e1*2007/46*0012*03

beschriebenen Typ in jeder Hinsicht übereinstimmt und ohne weitere Genehmigungen nicht zur fortwährenden Teilnahme am Straßenverkehr zugelassen werden kann.

Kirchheim unter Teck (Ort) 14.06.2011 (Datum)

i. V.

i. V.

Allgemeine Baumerkmale

1. Anzahl der Achsen: 2 und Räder: 4
1.1. Anzahl und Lage der Achsen mit Doppelbereifung: 1. Achse 2
2. Gelenkte Achsen (Anzahl, Lage): 1. Achse 1
3. Antriebsachsen (Anzahl, Lage, gegenseitige Verbindung): 1. Achse 2

Hauptabmessungen

4. Radstand: 6920 mm
4.1. Achsabstände: 1-2: 6920 mm 2-3: 3-4:
5.1. Höchstzulässige Länge: 12990 mm
6.1. Höchstzulässige Breite: 2550 mm
7.1. Höchstzulässige Höhe: 3250 mm
12.1. Höchstzulässiger Überhang hinten: 3300 mm

Massen

14. Masse des fahrbereiten unvollständigen Fahrzeugs: 11578 kg
14.1. Verteilung dieser Masse auf die Achsen:
1. 4424 kg 2. 7154 kg 3. 4.
15. Mindestmasse des Fahrzeugs nach Vervollständigung: 9500 kg
15.1. Verteilung dieser Masse auf die Achsen:
1. 3300 kg 2. 6200 kg 3.
16. Technisch zulässige Höchstmassen
16.1. Technisch zulässige Gesamtmasse in beladenem Zustand: 19000 kg
16.2. Technisch zulässige maximale Masse je Achse:
1. 7100 kg 2. 12600 kg 3. 4.
16.3. Technisch zulässige maximale Masse je Achsgruppe:
1. 7100 kg 2. 12600 kg 3.
16.4. Technisch zulässige Gesamtmasse der Fahrzeugkombination:
17. Für die Zulassung/den Betrieb im innerstaatlichen (IFHA) / grenzüberschreitenden (96/53/EG) Verkehr vorgesehene höchstzulässige Massen
17.1. Für die Zulassung/den Betrieb vorgesehene höchstzulässige Gesamtmasse: 19000/15000 kg
17.2. Für die Zulassung/den Betrieb vorgesehene höchstzulässige Gesamtmasse je Achse:
1. 7100/7100 kg 2. 12600/11500 kg 3. 4.
17.3. Für die Zulassung/den Betrieb vorgesehene höchstzulässige Gesamtmasse je Achsgruppe:
1. 7100/7100 kg 2. 12600/11500 kg 3.
17.4. Für die Zulassung/den Betrieb vorgesehene höchstzulässige Gesamtmasse der Fahrzeugkombination:
18. Technisch zulässige maximale Anhängemasse bei Beförderung eines
18.1. Deichselanhängers:
18.3. Zentralachsanhängers:
18.4. ungebremsten Anhängers:
19. Technisch zulässige Stützlast am Kupplungspunkt:

Antriebsmaschine

20. Hersteller der Antriebsmaschine: Daimler AG
21. Baumusterbezeichnung gemäß Kennzeichnung am Motor: OM 926 LA V/2
22. Arbeitsverfahren: Selbstzündung, 4-Takt
23. Reiner Elektroantrieb: nein
23.1. Hybrid-(Elektro-)Fahrzeug: nein
24. Anzahl und Anordnung der Zylinder: 6 in Reihe

25. Hubraum: 7201 cm³
26. Kraftstoff: Diesel
26.1. Fahrzeug mit Einstoffbetrieb
27. Nennleistung: 210 kW bei 2200 min-1
oder maximale Nenndauerleistung (Elektromotor):
28. Getriebe (Typ): mechanisch

Höchstgeschwindigkeit

29. Höchstgeschwindigkeit: 100 km/h

Achsen und Radaufhängung

30.1. Spurweite jeder gelenkten Achse: 2120/2146 mm
30.2. Spurweite aller übrigen Achsen: 1770/1840 mm
32. Lage der belastbaren Achse(n):
33. Antriebsachse(n) mit Luftfederung oder gleichwertiger Aufhängung: 2
35. Reifen-/Radkombination je Achse:
1. 295/80 R22,5 152/148 J auf 22,5x9,00 2. 295/80 R22,5 152/148 J auf 22,5x9,00
3. 4.

Bremsanlage

36. Anhänger-Bremsanschlüsse:
37. Druck in der Versorgungsleitung des Anhänger-Bremssystems:

Anhängevorrichtung

44. Genehmigungsnummer oder -zeichen der Anhängevorrichtung (sofern angebaut):
45. Typen von Klassen von Anhängevorrichtungen, die angebracht werden können:
45.1. Kennwerte: D: V: S: U:

Umweltverträglichkeit

46. Geräuschpegel
Standgeräusch: 91 dB(A) bei der Motordrehzahl: 1650 min-1
Fahrgeräusch: 80 dB(A)
47. Abgasnorm: Euro V, G
48. Abgasverhalten:
Nummer des Basisrechtsakts und des letzten gültigen Änderungsrechtsakts: 2005/55/EG*2006/81/EG

1. Prüfverfahren: ESC		2. Prüfverfahren: ETC	
CO:	0,128 g/kWh	CO:	0,400 g/kWh
HC:	0,012 g/kWh	NOx:	1,274 g/kWh
NOx:	1,764 g/kWh	NMHC:	
HC+NOx:		THC:	0,016 g/kWh
Partikel:	0,012 g/kWh	CH4:	
Rauchgastrübung (ELR):	0,090 m-1	Partikel:	0,024 g/kWh

48.1. Rauch (korrigierter Wert des Absorptionskoeffizienten): 0,70 m-1

EvoBus France

NOTICE DESCRIPTIVE

Réception complémentaire par type

CAR MERCEDES-BENZ – Type : 633 01 – Variantes : EA (INTOURO)
EB (INTOURO E)
EC (INTOURO M)
ED (INTOURO ME)

0. GENERALITES

0.1. Constructeur : EvoBus GmbH DE-70567 Stuttgart (Allemagne)
0.1.1. Représentant accrédité en France : EvoBus France S.A.S. 2 à 6 rue du Vignolle – Zone industrielle – BP 90134 - 95842 Sarcelles cedex

0.2. Constructeur de la seconde étape : Mercedes Benz Türk A.S. – Hosdere Fabrika - Mercedes Bulvari – TR 34500 Bahcesehir / Istambul
0.2.1. Représentant accrédité en France : EvoBus France S.A.S. 2 à 6 rue du Vignolle – Zone industrielle – BP 90134 - 95842 Sarcelles cedex
0.2.2. Nature de la transformation : Aménagement intérieur pour le transport en commun de personnes selon l'arrêté ministériel du 02/07/82 modifié.

0.3. Marque : MERCEDES-BENZ

0.4. Désignation commerciale : INTOURO – INTOURO E – INTOURO M – INTOURO ME

0.5. Catégorie internationale : M3

0.6. Genre : T.C.P.

0.7. Type, variantes et versions : 633 01 EA 00HBG ??????? 000002 ???? MOD ou 633 01 EA 00HCK ??????? 000002 ???? MOD
633 01 EB 00HBG ??????? 000002 ???? MOD ou 633 01 EB 00HCK ??????? 000002 ???? MOD
633 01 EC 00HBG ??????? 000002 ???? MOD ou 633 01 EC 00HCK ??????? 000002 ???? MOD
633 01 ED 00HBG ??????? 000002 ???? MOD ou 633 01 ED 00HCK ??????? 000002 ???? MOD

0.7.1. Décodage des T.V.V. :
Type : 633 01 (Gamme INTOURO)
Variantes : 633 01 EA 00HBG (INTOURO – OM 926 LA.V/2) ou 633 01 EA 00HCK (INTOURO – OM 926 LA.EEV/2)
633 01 EB 00HBG (INTOURO E – OM 926 LA.V/2) ou 633 01 EB 00HCK (INTOURO E – OM 926 LA.EEV/2)
633 01 EC 00HBG (INTOURO M – OM 926 LA.V/2) ou 633 01 EC 00HCK (INTOURO M – OM 926 LA.EEV/2)
633 01 ED 00HBG (INTOURO ME – OM 926 LA.V/2) ou 633 01 ED 00HCK (INTOURO ME – OM 926 LA.EEV/2)
Versions : ??????? 00 00 02 ???? MOD

0.8. Puissance administrative : 19 CV

1. CONSTITUTION GENERALE — Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012* ??

2. MASSES ET DIMENSIONS — Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012* ?? sauf :

Au sein de la présente notice descriptive, les essieux sont numérotés de l'avant vers l'arrière

2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC)	: 19.000 Kg
2.2. Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA)	:
2.2.1. Sans système de freinage de remorque	:
2.2.1.1. Avec remorque sans frein	: 19.750 Kg
2.2.1.1.1. Masse en charge maxi admissible de la remorque sans frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.1.	: 750 Kg
2.2.1.2. Avec remorque équipée de freins à inertie	: Néant ou 22.500 Kg (en fonction de la traverse arrière)
2.2.1.2.1. Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.2.	: Néant ou 3.500 Kg (en fonction de la traverse arrière)
2.3.	
2.4. Masse en charge techniquement admissible	: 19.000 Kg
2.5. Charges maximales admissibles :	
2.5.1. Sur l'essieu 1	: 7.100 Kg
2.5.2. Sur l'essieu 2	: 12.600 Kg

Véhicules livrés carrossés

2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche
Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements.

Véhicule livré aménagé	
2.9.0. Total	: 9.500 Kg
2.9.1. Sur l'essieu 1	: 3.400 Kg
2.9.2. Sur l'essieu 2	: 6.100 Kg

3. MOTEUR — Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012*??

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT — Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012* ?? sauf :

4.5. Vitesse maximale effective	: 100 Km/h
4.5.1. Sur route	: 90 Km/h
4.5.2. Sur autoroute	: 100 Km/h

5. SUSPENSION — Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012*??

6. DIRECTION — Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012*??

7. FREINAGE — Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012* ??

8. CARROSSERIE - Type : 633 01 – Variante EA (INTOURO)

8.1. Carrosserie : CAR

8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :
Double-vitrage – Chauffage autonome – Climatisation - Rack à bagages - Trappes de toit en verre – Trottoir amovible, supportant deux banquettes de 2 places chacune – Seulement avec porte médiane à 2 vantaux : Aménagement pour l'accès de deux personnes à mobilité réduite et de 1 à 3 utilisateurs de fauteuil roulant par plateforme élévatrice conformément à l'annexe 7 de la Directive 2001/85/C.E.

8.1.2. Volume des soutes à bagages : 5 m³ (porte médiane à 1 vantail) – 4,7 m³ (porte médiane à 2 vanteaux)

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté
8.7.2. Vitres latérales : verre trempé
8.7.3. Lunette arrière : verre trempé
8.7.4. Pavillon : verre trempé (en option, trappes de toit en verre)

8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité :
VEHICULE LIVRE AMENAGE
8.8.1. Places avant :
8.8.1.1. Siège conducteur : 1 ceinture 3 points à enrouleur, sur siège type : - ISRI (6860/875 NTS) - GRAMMER (MSG 90.5 PG OU MSG 90.6 PG) avec les points d'ancrages sur le siège
8.8.1.2. Siège convoyeur : Sans objet
8.8.2. Places arrière :
8.8.2.1. Sièges passagers : Ceintures 2 points à enrouleur sur siège EvoBus (type Nuels Eco) (ancrages sièges sur rail's), avec les points d'ancrages sur chaque siège

8. CARROSSERIE - Type : 633 01 – Variante EC (INTOURO M)

8.1. Carrosserie : CAR
8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :
Double-vitrage – Chauffage autonome – Climatisation - Rack à bagages - Trappes de toit en verre – Trottoir amovible, supportant deux banquettes de 2 places chacune
– Seulement avec porte médiane à 2 vantaux : Aménagement pour l'accès de deux personnes à mobilité réduite et de 1 à 3 utilisateurs de fauteuil roulant par plateforme élévatrice conformément à l'annexe 7 de la Directive 2001/85/C.E.
8.1.2. Volume des soutes à bagages : 6 m³ (porte médiane à 1 vantail) – 5,7 m³ (porte médiane à 2 vantaux)

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Caisse monocoque, construction autoportante, treillis en profilés d'acier à section rectangulaire assemblé par soudures électriques, recouvert de tôles d'acier soudées électriquement
8.2.1. Protection contre l'incendie : Oui, plus alarme incendie dans le compartiment moteur, chauffage autonome et dans les soutes à bagages

8.3. Nombre de places assises :

TABLEAU DES AMENAGEMENTS TYPES					
	Nombre de places assises (y compris le conducteur)		Poids à vide maximum en ordre de marche* (en kg)		
Porte médiane simple	Minimum	Maximum	Total	Essieu 1	Essieu 2
1 vantail	54	64	12.000	4.400	7.600
2 vantaux	52	62			

* Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de siège
Le véhicule est susceptible de recevoir des places debout, le nombre sera limité à la moitié du nombre des places assises.

8.4. Sièges :
8.4.1. Nombre total correspondant aux aménagements décrits au point 8.3.

NOMBRE DE SIEGES ET BANQUETTES						
	Siège une place		Banquette deux places		Banquette arrière 5 places	
Porte médiane simple	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
1 vantail	1	1	22	29	1	1
2 vantaux	1	1	22	28	1	1

8.4.2. Les sièges peuvent avoir les options suivantes : Sièges basculants avec verrouillage, sièges avec assises relevables.

8.5. Nombre de portes :
8.5.1. Latérales :
Avant gauche : Sans objet
Avant droite : 1 porte simple (1 vantail) de service, louvoyante à commande électropneumatique
Médiane : 1 porte simple (1 vantail ou 2 vantaux) de secours, louvoyante à commande électropneumatique
Quand aménagement(s) pour fauteuil(s) roulant(s) : Porte simple (2 vantaux) de service

Ces portes sont équipées de commande de sécurité intérieure et extérieure.

8.5.2. Arrière : sans objet
8.5.3. Fermetures : verrouillage à clés de l'extérieur, avec déverrouillage intérieur.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :
8.6.1. Emplacement :
Côté gauche : 6 baies latérales dont 3 issues de secours
Côté droit : 5 baies latérales dont 3 baies issues de secours
Face arrière : 1 lunette non considérée comme issue de secours
Pavillon : 2 trappes d'évacuation des passagers (faisant office de trappes d'évacuation des fumées)
Les baies latérales peuvent être pleines ou bien de type coulissante
8.6.2. Mode d'ouverture :
8.6.2.1. Vitres : Marteaux-pics, placés à proximité de chaque vitrage
8.6.2.2. Trappe de toit : par éjection ou marteaux-pics placés sur chaque trappe en verre

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté
8.7.2. Vitres latérales : verre trempé
8.7.3. Lunette arrière : verre trempé
8.7.4. Pavillon : verre trempé (en option, trappes de toit en verre)

8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité :
VEHICULE LIVRE AMENAGE
8.8.1. Places avant :
8.8.1.1. Siège conducteur : 1 ceinture 3 points à enrouleur, sur siège type : - ISRI (6860/875 NTS) - GRAMMER (MSG 90.5 PG OU MSG 90.6 PG) avec les points d'ancrages sur le siège
8.8.1.2. Siège convoyeur : Sans objet
8.8.2. Places arrière :
8.8.2.1. Sièges passagers : Ceintures 2 points à enrouleur sur siège EvoBus (type MS ou Nuels Eco) (ancrages sièges sur rails), avec les points d'ancrages sur chaque siège

8. CARROSSERIE - Type : 633 01 – Variante ED (INTOURO ME)

8.1. Carrosserie : CAR
8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :
Double-vitrage – Chauffage autonome – Climatisation - Rack à bagages - Trappes de toit en verre – Trottoir amovible, supportant deux banquettes de 2 places chacune
– Seulement avec porte médiane à 2 vantaux : Aménagement pour l'accès de deux personnes à mobilité réduite et de 1 à 3 utilisateurs de fauteuil roulant par plateforme élévatrice conformément à l'annexe 7 de la Directive 2001/85/C.E.
8.1.2. Volume des soutes à bagages : 6 m³ (porte médiane à 1 vantail) – 5,7 m³ (porte médiane à 2 vantaux)

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Caisse monocoque, construction autoportante, treillis en profilés d'acier à section rectangulaire assemblé par soudures électriques, recouvert de tôles d'acier soudées électriquement
8.2.1. Protection contre l'incendie : Oui, plus alarme incendie dans le compartiment moteur, chauffage autonome et dans les soutes à bagages

8.3. Nombre de places assises :

TABLEAU DES AMENAGEMENTS TYPES					
	Nombre de places assises (y compris le conducteur)		Poids à vide maximum en ordre de marche* (en kg)		
Porte médiane simple	Minimum	Maximum	Total	Essieu 1	Essieu 2
1 vantail	56	66	12.000	4.600	7.400
2 vantaux	54	64			

* Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de siège
Le véhicule est susceptible de recevoir des places debout, le nombre sera limité à la moitié du nombre des places assises.

8.4. Sièges :
8.4.1. Nombre total correspondant aux aménagements décrits au point 8.3.

NOMBRE DE SIEGES ET BANQUETTES						
	Siège une place		Banquette deux places		Banquette arrière 5 places	
Porte médiane simple	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
1 vantail	1	1	25	30	1	1
2 vantaux	1	1	24	29	1	1

8.4.2. Les sièges peuvent avoir les options suivantes : Sièges basculants avec verrouillage, sièges avec assises relevables.

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Caisse monocoque, construction autoportante, treillis en profilés d'acier à section rectangulaire assemblé par soudures électriques, recouvert de tôles d'acier soudées électriquement

8.2.1. Protection contre l'incendie : Oui, plus alarme incendie dans le compartiment moteur, chauffage autonome et dans les soutes à bagages

8.3. Nombre de places assises :

TABLEAU DES AMENAGEMENTS TYPES					
	Nombre de places assises (y compris le conducteur)		Poids à vide maximum en ordre de marche* (en kg)		
Porte médiane simple	Minimum	Maximum	Total	Essieu 1	Essieu 2
1 vantail	50	60	12.000	4.400	7.600
2 vantaux	50	58			

* Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de siège
Le véhicule est susceptible de recevoir des places debout, le nombre sera limité à la moitié du nombre des places assises.

8.4. Sièges :

8.4.1. Nombre total correspondant aux aménagements décrits au point 8.3.

NOMBRE DE SIEGES ET BANQUETTES						
	Siège une place		Banquette deux places		Banquette arrière 5 places	
Porte médiane simple	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
1 vantail	1	1	22	27	1	1
2 vantaux	1	1	22	26	1	1

8.4.2. Les sièges peuvent avoir les options suivantes : Sièges basculants avec verrouillage, sièges avec assises relevables.

8.5. Nombre de portes :

8.5.1. Latérales :

Avant gauche : Sans objet

Avant droite : 1 porte simple (1 vantail) de service, louvoyante à commande électropneumatique

Médiane : 1 porte simple (1 vantail ou 2 vantaux) de secours, louvoyante à commande électropneumatique

Quand aménagement(s) pour fauteuil(s) roulant(s) : Porte simple (2 vantaux) de service

Ces portes sont équipées de commande de sécurité intérieure et extérieure.

8.5.2. Arrière : sans objet

8.5.3. Fermetures : verrouillage à clés de l'extérieur, avec déverrouillage intérieur.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

8.6.1. Emplacement :

Côté gauche : 5 baies latérales dont 3 issues de secours

Côté droit : 5 baies latérales dont 3 baies issues de secours

Face arrière : 1 lunette non considérée comme issue de secours

Pavillon : 2 trappes d'évacuation des passagers (faisant office de trappes d'évacuation des fumées)

Les baies latérales peuvent être pleines ou bien de type coulissante

8.6.2. Mode d'ouverture :

8.6.2.1. Vitres : Marteaux-pics, placés à proximité de chaque vitrage

8.6.2.2. Trappe de toit : par éjection ou marteaux-pics placés sur chaque trappe en verre

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté

8.7.2. Vitres latérales : verre trempé

8.7.3. Lunette arrière : verre trempé

8.7.4. Pavillon : verre trempé (en option, trappes de toit en verre)

8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité :

VEHICULE LIVRE AMENAGE

8.8.1. Places avant :

8.8.1.1. Siège conducteur : 1 ceinture 3 points à enrouleur, sur siège type : - ISRI (6860/875 NTS) - GRAMMER (MSG 90.5 PG OU MSG 90.6 PG) avec les points d'ancrages sur le siège

8.8.1.2. Siège convoyeur : Sans objet

8.8.2. Places arrière :

8.8.2.1. Sièges passagers : Ceintures 2 points à enrouleur sur siège EvoBus (type MS ou Nuels Eco) (ancrages sièges sur rails), avec les points d'ancrages sur chaque siège

8. CARROSSERIE - Type : 633 01 – Variante EB (INTOURO E)

8.1. Carrosserie : CAR

8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes :

Double-vitrage – Chauffage autonome – Climatisation - Rack à bagages - Trappes de toit en verre – Trottoir amovible, supportant deux banquettes de 2 places chacune – Seulement avec porte médiane à 2 vantaux : Aménagement pour l'accès de deux personnes à mobilité réduite et de 1 à 3 utilisateurs de fauteuil roulant par plateforme élévatrice conformément à l'annexe 7 de la Directive 2001/85/C.E.

8.1.2. Volume des soutes à bagages : 5 m³ (porte médiane à 1 vantail) – 4,7 m³ (porte médiane à 2 vantaux)

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Caisse monocoque, construction autoportante, treillis en profilés d'acier à section rectangulaire assemblé par soudures électriques, recouvert de tôles d'acier soudées électriquement

8.2.1. Protection contre l'incendie : Oui, plus alarme incendie dans le compartiment moteur, chauffage autonome et dans les soutes à bagages

8.3. Nombre de places assises :

TABLEAU DES AMENAGEMENTS TYPES					
	Nombre de places assises (y compris le conducteur)		Poids à vide maximum en ordre de marche* (en kg)		
Porte médiane simple	Minimum	Maximum	Total	Essieu 1	Essieu 2
1 vantail	52	62	11.700	4.300	7.400
2 vantaux	50	60			

* Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de siège
Le véhicule est susceptible de recevoir des places debout, le nombre sera limité à la moitié du nombre des places assises.

8.4. Sièges :

8.4.1. Nombre total correspondant aux aménagements décrits au point 8.3.

NOMBRE DE SIEGES ET BANQUETTES						
	Siège une place		Banquette deux places		Banquette arrière 5 places	
Porte médiane simple	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
1 vantail	1	1	23	28	1	1
2 vantaux	1	1	22	27	1	1

8.4.2. Les sièges peuvent avoir les options suivantes : Sièges basculants avec verrouillage, sièges avec assises relevables.

8.5. Nombre de portes :

8.5.1. Latérales :

Avant gauche : Sans objet

Avant droite : 1 porte simple (1 vantail) de service, louvoyante à commande électropneumatique

Médiane : 1 porte simple (1 vantail ou 2 vantaux) de secours, louvoyante à commande électropneumatique

Quand aménagement(s) pour fauteuil(s) roulant(s) : Porte simple (2 vantaux) de service

Ces portes sont équipées de commande de sécurité intérieure et extérieure.

8.5.2. Arrière : sans objet

8.5.3. Fermetures : verrouillage à clés de l'extérieur, avec déverrouillage intérieur.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

8.6.1. Emplacement :

Côté gauche : 5 baies latérales dont 3 issues de secours

Côté droit : 6 baies latérales dont 3 baies issues de secours

Face arrière : 1 lunette non considérée comme issue de secours

Pavillon : 2 trappes d'évacuation des passagers (faisant office de trappes d'évacuation des fumées)

Les baies latérales peuvent être pleines ou bien de type coulissante

8.6.2. Mode d'ouverture :

8.6.2.1. Vitres : Marteaux-pics, placés à proximité de chaque vitrage

8.6.2.2. Trappe de toit : par éjection ou marteaux-pics placés sur chaque trappe en verre

8.5. Nombre de portes :

8.5.1. Latérales :

Avant gauche : Sans objet

Avant droite : 1 porte simple (1 vantail) de service, louvoyante à commande électropneumatique

Médiane : 1 porte simple (1 vantail ou 2 vantaux) de secours, louvoyante à commande électropneumatique

Quand aménagement(s) pour fauteuil(s) roulant(s) : Porte simple (2 vantaux) de service

Ces portes sont équipées de commande de sécurité intérieure et extérieure.

8.5.2. Arrière : sans objet

8.5.3. Fermetures : verrouillage à clés de l'extérieur, avec déverrouillage intérieur.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

8.6.1. Emplacement :

Côté gauche : 6 baies latérales dont 3 issues de secours

Côté droit : 6 baies latérales dont 3 baies issues de secours

Face arrière : 1 lunette non considérée comme issue de secours

Pavillon : 2 trappes d'évacuation des passagers (faisant office de trappes d'évacuation des fumées)

Les baies latérales peuvent être pleines ou bien de type coulissante

8.6.2. Mode d'ouverture :

8.6.2.1. Vitres : Marteaux-pics, placés à proximité de chaque vitrage

8.6.2.2. Trappe de toit : par éjection ou marteaux-pics placés sur chaque trappe en verre

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté

8.7.2. Vitres latérales : verre trempé

8.7.3. Lunette arrière : verre trempé

8.7.4. Pavillon : verre trempé (en option, trappes de toit en verre)

8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité :

VEHICULE LIVRE AMENAGE

8.8.1. Places avant :

8.8.1.1. Siège conducteur : 1 ceinture 3 points à enrouleur, sur siège type : - ISRI (6860/875 NTS) - GRAMMER (MSG 90.5 PG OU MSG 90.6 PG) avec les points d'ancrages sur le siège

8.8.1.2. Siège convoyeur : Sans objet

8.8.2. Places arrière :

8.8.2.1. Sièges passagers : Ceintures 2 points à enrouleur sur siège EvoBus (type Nuals Eco) (ancrages sièges sur rails), avec les points d'ancrages sur chaque siège

9. ECLAIRAGE Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012*??

10. DIVERS Inchangé – Voir fiche RCE e1*2007/46*0012*?? sauf :

10.1. Accessoires

10.1.1. Essuie-glaces	: 2 à deux vitesses et balayage intermittent
10.1.2. Lave-glace	: Oui
10.1.3. Rétroviseurs :	
10.1.3.1. Extérieur	: Deux, plus 1 miroir de surveillance côté droit (sur demande)
10.1.3.2. Intérieur	: Un
10.1.4. Avertisseur sonore	: Oui, deux
10.1.5. Dispositif antivol	: antivol de direction (en option)
10.1.6. Extincteur	: 1 de 6 Kg, placé sous l'une des banquettes avant
10.1.7. Equipements particuliers	: Une boîte de premier secours - une lampe autonome - un triangle de pré signalisation
10.1.8. Chauffage autonome	: Oui, sur demande
10.1.8.1. Nature du combustible	: Liquide

10.2. Marque d'identité

10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : Dans l'emmarchement de la porte avant droite.

10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sur un oméga, à droite dans le compartiment avant (derrière le pare-chocs)
Ou derrière la trappe dans l'emmarchement de la porte avant

10.2.3. Structure du numéro d'identification

WEB	633 ???	.	3	
Identification du constructeur	Identification du type	Direction : 1 = à gauche - 2 = à droite	Numéro d'usine de fabrication	Numéro dans la série du type

10.2.4. Le numéro d'identification commence à : WEB 633 051 13 253 001 (Variante EA) – WEB 633 251 13 252 001 (Variante EB)
WEB 633 052 13 245 001 (Variante EC) – WEB 633 252 13 252 001 (Variante ED)

10.2.5. Identification du moteur : sur le dessus du bloc moteur

10.3. Marque d'identité du transformateur :

10.3.1. Emplacement de la plaque du transformateur : Dans l'emmarchement de la porte avant droite.

10.3.2. Structure du numéro de transformation :

MB	633 01	001
Identification de la marque	Identification du type	Numéro dans la série de transformation

10.3.3. Le numéro de transformation commence à : MB 633 01 001

11. VISITES TECHNIQUES

11.1. Emplacement de la plaque correcteur	: sans objet
11.2. Pression déclarée par le constructeur	: 9 bars
11.3. Pression de disjonction	: 11.5 ± 0.3 bars
11.4. Pression aux têtes d'accouplement	: sans objet
11.5. Longueur des bras de levier	: sans objet

11.6. Course maximale des actionneurs de freins : Essieu 1 : 64 mm — Diamètre des vases : Essieu 1 : 24"
Essieu 2 : 64 mm — Essieu 2 : 24"/24"

11.7. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

INSCRIPTION	AFFECTATION
AV	Circuit essieu 1
AR	Circuit essieu 2
S	Servitudes

11.8. Observation

PROCES-VERBAL DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du mandataire EvoBus France SAS – 2 à 6, rue du vignoble – ZI – BP 90134 – 95842 Sarcelles cedex que les véhicules présentés comme prototype d'un aménagement intérieur selon l'Arrêté Ministériel du 02 Juillet 1982 modifié de catégorie internationale M3 genre TCP de la marque Mercedes Benz, dont les types – variantes – versions suivent :
Type : 633 01
Variantes EA 00HBG – EA 00HCK – EB 00HBG – EB 00HCK – EC 00HBG – EC 00HCK – ED 00HBG – ED 00HCK
Versions : ??????? 00 00 02 ???? MOD
Livrés :
- aménagés satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.

NOTA : - Nombre de places assises à portes sur la carte grise :
• 58 - 60 pour la variante EA (véhicules à nombre de places variables) • 62 - 64 pour la variante EC (véhicules à nombre de places variables)
• 60 - 62 pour la variante EB (véhicules à nombre de places variables) • 64 - 66 pour la variante ED (véhicules à nombre de places variables)
-Le présent procès verbal de réception suivi de son certificat de conformité n'est valable pour l'obtention de la carte grise que s'il est accompagné du certificat de conformité délivré pour le véhicule avant transformation.

Fait à Montlhéry, le 25 mars 2011

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Florian VARRIERAS

Vu et approuvé sous le n° P-0036-11-00
Fait à Montlhéry, le 25 mars 2011
Pr. le Directeur Régional Ile de France

Le Chef de Centre National de Réception des Véhicules

Michel CHAPUT